

REMANIEMENT DU CADASTRE

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

MM. les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire de la commune de **MOUZEIL** sont informés que les résultats provisoires du remaniement du cadastre leur seront communiqués.

À cet effet, chaque propriétaire de terrain dans la zone remaniée recevra un relevé mentionnant la désignation (section, numéro, lieu-dit, contenance, nature de culture) de toutes les parcelles réputées lui appartenir.

Les intéressés (ou leurs représentants qualifiés) pourront prendre connaissance de la nouvelle représentation du plan cadastral en consultant le plan minute de remaniement qui sera déposé à la mairie de la commune de MOUZEIL

du 20/10/2025 au 29/11/2025 (inclus)

Aux heures d'ouverture de la mairie

(Du lundi au samedi, de 8h30 à 12h00, et les mardi et jeudi de 13h30 à 16h30)

En outre, le géomètre se tiendra à leur disposition pour leur fournir toutes indications utiles et recevoir leurs observations verbales ou écrites

du 24/11/2025 au 29/11/2025

**Cette réception aura lieu sur RDV de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
(y compris les jours non ouvrables suivants : 29/11/2025 de 9h00 à 12h00)**

Salle rose de la Maison Cordeau

Contact des services du cadastre :
02.53.55.16.28 – sdif44.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

Le Maire,